

## **Enquête publique unique relative au projet de réalisation de la gare nouvelle de Nîmes Manduel Redessan**

### **Projet extrêmement onéreux avec un retour sur investissement non démontré**

La majorité des gardois verront le temps de parcours augmenté de 20mn avec en plus d'une rupture de charge de 15mn. Où est le gain de temps ?

L'Observatoire de la saturation confirme que la gare de Nîmes-Centre ne sera pas saturée avant plusieurs décennies, d'autant plus que l'essentiel des convois de fret emprunteront le CNM à partir de 2018.

Après 16 ans d'expérience de la gare de Valence TGV construit à l'intersection avec la ligne classique apparaît comme une fausse bonne idée, Je m'explique:

- 90% des accès à cette gare se font en voiture particulière
- les transports collectifs sont assurés essentiellement par la route : cars TER, bus urbains : 98 bus/cars entre Valence-TGV et Valence-Ville avec un temps de parcours 19/22mn # 62 bus/car TER entre Roman – Valence-TGV 21mn de parcours

En ce qui concerne la gare Nîmes Manduel Redessan (NMR) les lignes 31 et 32 prévues par Nîmes Métropole avec 31 bus dans les deux sens avec un temps de trajet d'environ 40mn

Pour les TER au nombre de 44 il sera difficile de faire coïncider les horaires avec ceux des correspondances TGV à NMR. Pour cela soit possible il aurait été de bon aloi de prévoir la 3<sup>ème</sup> voie or celle-ci a été exclue du projet soumis à l'enquête publique . SNCF Réseau a estimé un coût de 15 M€ sans le matériel et le chiffrage des frais d'exploitation

En résumé avec cette gare ex urbanisée :

- on crée des besoins supplémentaires d'utilisation de la voitures particulière. Nous sommes loin du «Grenelle de l'Environnement» de la COP21, je ne parle pas de la lutte contre la pollution et de l'économie d'énergie .
- Ne présente aucun intérêt pour les opérateurs ferroviaires, voir la déclaration publique de SNCF Mobilité d'octobre 2016
- NMR occuperait 21,6ha parkings – dessertes – espaces concédés....Les PLU de Redessan et Manduel devront être revus pour les rendre compatibles nous sommes sur terrains agricoles. La gare Nîmes-Centre n'occupe que 7ha elle est de plus parfaitement multimodale.  
Est-il nécessaire d'accaparer une zone de terre agricole, notre Région est déjà en tête des Régions les plus utilisatrice de terre agricole.

**Pour ces différentes raisons que je suis contre ce projet qui en plus me paraît extrêmement onéreux avec un retour sur investissement non démontré.**

